

Buts de la communication et processus de traduction biblique

Dieudonné P. Aroga Bessong

Aroga Bessong est conseiller en traduction de l'Alliance biblique du Cameroun. Les réflexions ci-dessous sont le fruit d'un enseignement dispensé à la FATEAC, Abidjan.

Dans un article à paraître, Tim Wilt décrit les composantes et processus de la communication en ces termes : un « locuteur » qui a certains buts envoie un texte composé de signes préalablement sélectionnés et arrangés, par le canal d'un moyen d'information particulier, à un « auditeur ». L'auditeur, qui a ses propres buts, perçoit et interprète de manière sélective ce texte. Les buts des participants, et la sélection, l'arrangement, la perception et l'interprétation des signes qui en dépendent, pourraient-on dire, relèvent de certains cadres :

1- La situation immédiate de communication. Elle est caractérisée par des facteurs comme le lieu physique, le temps, les rôles sociaux admis des participants.

2- Des institutions : en matière de traduction biblique, on peut citer par exemple les Églises, les institutions scolaires et gouvernementales (chacune dotée de ses propres attentes, orientations, pratiques et ressources dans le domaine de la communication), et différentes communautés.

3- Au niveau le plus général, il s'agit des expériences, institutions, attitudes et valeurs socioculturelles.

En termes de traduction biblique, il faudrait comprendre que l'auteur du texte de départ, dont les buts seraient à déterminer, autant que possible, par l'exégèse, met son texte à la disposition de ses auditeurs, les destinataires de l'époque. Les buts de ceux-ci, pas nécessairement les mêmes que les siens, pourraient également être restitués par l'exégèse. Les buts de ces deux participants relèvent de situations de communication précises, elles-mêmes inscrites dans des cadres institutionnels et socioculturels précis, que s'efforce de restituer l'exégèse. Le traducteur, sollicité en raison de ses connaissances techniques, par une communauté donnée ayant ses buts propres, est appelé à faire œuvre de reporter au sens technique journalistique du terme, pour mettre à la disposition de cette communauté le texte ainsi analysé. Comme le reporter, il doit s'efforcer de faire preuve d'objectivité dans son travail par la neutralité, sans occulter les questions litigieuses, s'en tenant à l'exactitude des faits,

même s'il y a lieu de souligner la difficulté théorique d'une telle entreprise.

Textes et buts : l'exemple de la lettre à Philémon

Ainsi, lorsque le « locuteur » Paul adresse à « l'auditeur » Philémon, personnage important converti à la foi chrétienne, la lettre qui porte son nom, son but semble avoir été d'intercéder en faveur d'un esclave nommé Onésime, qui s'était enfui de chez cet homme. C'est ce que font communément ressortir les commentaires sur ce sujet. Philémon pour sa part devait avoir pour préoccupation de retrouver son fugitif, ce qui semble aller de soi. Paul décida de renvoyer Onésime à son maître, auquel il écrivit ce billet pour lui demander de l'accueillir non plus comme un esclave, mais comme un frère dans la foi. Il est à noter que dans le contexte culturel et surtout juridique de l'époque, un esclave fugitif ainsi retourné à son maître s'exposait à une très dure punition. On peut donc comprendre la charitable proposition de Paul à son interlocuteur. Cette évaluation tient compte de la situation tant immédiate que socioculturelle déjà évoquée de Philémon, le sujet principal de cette lettre.

Avant de prendre connaissance de cette lettre, Philémon pouvait l'avoir accueillie avec intérêt comme venant d'un ami, père spirituel et personnage populaire dont les idées méritaient certainement qu'on les examine. Un tel but tout à fait plausible différerait sensiblement, comme on peut le voir, de celui généralement accepté comme émanant du « locuteur » Paul. La stratégie de Paul semble avoir été de rappeler à son ami comment l'amour du Christ éclaire d'un jour nouveau et transforme toutes les relations humaines. Tel pourrait être le message fondamental de la lettre.

Certains l'ont trouvée comparable aux homélies Clémentines du III^e siècle ap. J.-C. d'après lesquelles le christianisme offrait une réconciliation permanente de personnes précédemment séparées pour une raison ou une autre, mais qui, par un concours spécial de circonstances dues à la Divine Providence, sont réunies grâce à leur conversion au christianisme et viennent à se considérer comme si elles étaient unies par des liens de sang. L'Église a pu inclure ce document dans son canon dans le but de promouvoir cette vision des choses. Les aspects intimistes de cette lettre semblent exclure un tel scénario de la part du destinataire. Il n'est pas du tout certain que celui-ci ait escompté rendre public sa correspondance. L'argument selon lequel elle a pu être lue en public à la communauté qui se réunissait dans la maison de Philémon pour favoriser

le succès de la demande de Paul contredit la discrétion, le tact et la subtilité qui caractérisent le style de la lettre.

En l'incluant dans le canon, l'Église primitive a pu lui trouver des qualités importantes pour son enseignement. Celles-ci peuvent correspondre en partie ou pas du tout au but du « locuteur » Paul : dans le premier cas, l'Église aurait souhaité souligner l'importance de considérer les esclaves comme des êtres que leur foi met, dans la communauté chrétienne, au même niveau que les citoyens, voire leurs propres employeurs. Dans l'autre, l'attrayante hypothèse de Knox d'après laquelle elle aurait été retenue en raison de son importance pour Onésime, évêque d'Éphèse, dont le rôle dans la publication du corpus paulinien semble important, ne cesse de fasciner. Les deux possibilités ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives.

Une communauté qui solliciterait la traduction de cette lettre pourrait avoir pour but de faire connaître à ses membres les caractéristiques déjà mentionnées de l'amour du Christ. Dans une société comme on en trouve actuellement, favorisant la domination des classes aisées sur les travailleurs, pratiquement réduits à l'esclavage, une telle traduction pourrait être commandée par l'Église, tant pour l'éducation de ses membres que pour la promotion d'un modèle social différent. L'idéal d'objectivité du traducteur dans ce cas lui imposerait d'être au diapason des désirs de la communauté demanderesse, qui a ses valeurs propres et qui assure le financement de la traduction, de procéder grâce à l'exégèse, à la perception la plus claire possible du texte grec de la lettre à Philémon, et de la restituer dans une acception convenable pour cette communauté. On est loin du modèle de Nida, fondé sur la métaphore du conduit, selon laquelle la traduction consistait, schématiquement, à retirer le sens de l'enveloppe de la langue de départ, pour le mettre dans celle de la langue d'arrivée, en vue d'une réception passive par l'auditeur.

Les fonctions du langage

Les buts de l'expéditeur comme ceux du récepteur dans le domaine de la traduction peuvent être saisis en s'inspirant des fonctions du langage définies par Jakobson pour indiquer que le langage est pour lui un système utilisé à des fins qu'il faut expliciter. Les six fonctions cardinales distinguées sont :

Référentielle : elle consiste à donner des indications sur un état de choses se trouvant dans le monde réel ou imaginaire. Ceci comporte donc une certaine description ou une évocation.

Conative ou impérative : il s'agit ici de susciter des réactions verbale (réponse), psychologique (naissance d'un désir) ou matérielle (un comportement donné) par des paroles.

Phatique ou rituelle : on cherche à établir, prolonger ou interrompre une communication, à en vérifier le fonctionnement ou attirer l'attention.

Émotive ou expressive : elle permet au locuteur de s'extérioriser, de faire connaître ses idées, ses émotions, ses désirs qui autrement resteraient dissimulés dans la communication.

Poétique : le destinataire s'emploie à donner certaines qualités esthétiques à son message indépendamment des autres visées qu'il peut avoir. Cette fonction domine en littérature.

Métalinguistique ou méta-communicative : le code utilisé fait lui-même l'objet du message échangé. Il s'agit en d'autres termes d'observations sur la langue.

Comme le soulignent Baylon et Mignot (1994), par exemple, on peut affiner cette analyse. Mais là n'est pas ce qui importe dans le cas présent.

Fonctions du langage et buts de traduction

Il est évident que cette typologie ou d'autres similaires pourraient servir à l'analyse d'un texte biblique donné pour déterminer les différentes finalités visées dans la Bible ou dans n'importe lequel de ses segments. Si celles-ci peuvent être multiples et concomitantes, l'une d'elles peut ressortir davantage et ainsi dominer les autres. Toutefois, la description des buts de l'expéditeur et surtout de ceux du récepteur dans le domaine de la traduction par rapport à chacune des fonctions ci-dessus ne manque pas d'intérêt. Elle caractériserait l'orientation générale de ses attentes par rapport au texte dans sa nature comme dans son intention implicite.

Un texte à fonction essentiellement référentielle aurait pour dominante la recherche d'une certaine précision quant à l'expression des phénomènes naturels, à leur situation spatio-temporelle, et notamment la restitution assez précise de phénomènes culturels. On sait pourtant la difficulté de leur transposition dans des situations culturelles et linguistiques divergentes. Certaines versions de textes bibliques en langue commune, privilégiant la simplicité en vue d'une clarté de l'information (Parole de Vie), relèveraient de cette catégorie. On pourrait également classer ici les Bibles d'étude destinées à enrichir les moyens d'améliorer la compréhension de passages difficiles.

Un texte à fonction principalement conative ou impérative aurait pour dominante de susciter une réaction. S'agissant de la traduction de la

Bible, cela pourrait, par exemple, nécessiter davantage d'explicitations et de prises de positions nettes sur des points textuels et théologiques litigieux. Il s'agirait probablement de produire un texte qui se suffise à lui-même, excluant par le fait même l'intervention pour l'expliquer, de la communauté qui l'aurait initiée. Il reflèterait déjà les options de cette communauté. L'exigence d'évangélisation que certains présupposent à la base de traductions en langue commune serait ainsi satisfaite. De même, certaines portions et sélections à thèmes précis rentreraient dans cette catégorie.

Pour un texte à fonction essentiellement phatique ou rituelle, la dominante serait probablement de permettre le contact dans la communauté, par exemple à l'occasion de ses diverses célébrations. L'aspect liturgique (lecture, récitation, chant publics) serait alors privilégié. Certaines traductions de type plutôt formel pourraient entrer dans cette catégorie.

Un texte à fonction émotive ou expressive dominante devrait permettre à son utilisateur de s'extérioriser, de faire connaître ses idées, ses émotions, ses désirs. Il pourrait être idéal dans des contextes d'étude en groupe, favorisant ainsi l'interaction tant recherchée. Cette fonction pourrait être assurée par exemple dans le cadre de la production de Bibles d'étude, qui offrent au lecteur une plus grande possibilité d'entrer en dialogue avec le texte.

Un texte à fonction poétique dominante se caractériserait par certaines qualités littéraires et esthétiques que pourrait refléter sa teneur. Cette fonction prédomine dans la Bible Bayard (2001) effectuée par vingt traducteurs et vingt exégètes, en privilégiant l'expression littéraire, quasi-poétique.

Pour un texte à fonction essentiellement métalinguistique ou méta-communicative (Hymes), son élaboration devrait chercher en priorité à faciliter les échanges portant sur sa propre forme, en d'autres termes des observations sur la langue à sa base. Tel est le cas des traductions interlinéaires. Dans plusieurs versions, les notes relatives à la langue du texte-source et à des problèmes textuels entrent dans cette catégorie.

Fonctions et buts : l'exemple de la lettre à Philémon

Pour revenir au texte de Philémon évoqué plus haut, et aux objectifs que pourraient avoir eu les communautés primitives pour l'inclure dans le canon, la promotion de l'égalité des croyants indépendamment de leur statut social (esclaves par opposition aux citoyens) pourrait avoir amené à négliger les connotations intimistes de cette lettre. Au contraire,

l'adoption de l'hypothèse valorisant le rôle ecclésiastique d'Onésime tendrait à les faire ressortir. Ces deux options semblent d'ailleurs reflétées dans la traduction du verset 17 de cette lettre : certaines versions comme la TOB soulignent l'importance du lien fraternel chrétien en rendant *κοινωνος* par *frère en la foi*, alors que d'autres (Français courant, Segond révisé, Parole de Vie) insistent sur l'amitié, en rendant le même terme par *ami*. Comme le souligne *A Translator's Handbook on...Philemon*, le sens du mot grec *κοινωνος* (partenaire), de la même famille que le nom *κοινωνία* « partage, communion », fait référence au partenariat dans la foi et l'œuvre chrétiennes (aussi Carson, 1981, Deibler, 1983, 1985). Bruce (1988) relève ici la force de ce partenariat en terme duquel Philémon est appelé à considérer Onésime désormais : il devra faire de lui son co-ouvrier au même titre que l'auteur de la lettre qui sollicite sa faveur dans ce but. Tel serait le sens de la TOB. O'Brien (1998) va dans un sens similaire, excluant même de façon explicite l'interprétation amicale de ce terme. Mais les versions qui la retiennent semblent privilégier l'aspect intime du lien entre Philémon et Paul, lequel est censé rejaillir sur Onésime.

Si le but implicite dans la première option de traduction ci-dessus, que semble refléter la TOB, est de promouvoir l'égalité susmentionnée, elle peut être qualifiée d'essentiellement conative. En admettant qu'elle aurait simplement pour but de renseigner sur la situation exacte des protagonistes, elle peut être qualifiée d'essentiellement référentielle. Si la mise en exergue du rôle ecclésiastique d'Onésime est le but de la deuxième option que semblent refléter les autres versions, on peut dire qu'elle est à dominante rituelle.

Repenser la mise en œuvre des projets de traduction

Dans le contexte de la traduction biblique, le texte de départ a, pour ainsi dire, ses caractéristiques propres. Et le traducteur, qui assume le rôle de reporter, devrait le tenir pour acquis, en ce sens qu'il se doit d'en comprendre, dans la mesure du possible, la teneur, avant de la restituer. Certes, il se doit, ce faisant, de maintenir l'indispensable distanciation textuelle nécessaire pour une perception du texte à traduire dans son contexte original et historique. Elle lui impose de s'en détacher grâce à l'examen des règles linguistiques appliquées (grammaire) et du contexte socioculturel de l'époque. Mais en même temps, il doit rester à l'écoute des aspirations de la communauté cible au moment de procéder à la traduction. Comment dès lors se contenter de produire souvent un seul type de texte alors que les attentes, comme on vient de le voir, pourraient être bien variées ? Est-ce dû à la formation, ou à la non-explicitation des buts des uns et des autres au moment de mettre sur pied un projet de

traduction ? Ou alors est-ce la conséquence d'une théorie de la traduction insistant sur l'importance de préserver le sens du texte source, qui tend à négliger les autres fonctions communicatives des textes et donc de la traduction ?

Si les observations ci-dessus paraissent pertinentes, elles imposent de repenser la mise en place des projets de traduction, et probablement la formation des traducteurs de la Bible.

Dans le premier cas, elles soulignent que les traductions dites en langue commune ne constituent qu'un modèle de traduction parmi tant d'autres. Elles éliminent également cette impression de malaise, voire de rejet que suscitent les traductions à caractère formel, qui sont également en mesure de remplir certaines fonctions au sein de la communauté des croyants. La question à poser ici est, non pas : quelle est la bonne traduction, mais : quel est le type de traduction susceptible de satisfaire la demande formulée par une communauté donnée ? En effet, il importerait alors d'amener les communautés à formuler de la manière la plus précise possible leurs demandes en matière de traduction. Les conseillers en traduction pourraient les aider dans ce sens, tout en leur présentant un éventail de traductions possibles. Il leur incomberait aussi de faire saisir au demandeur-client les conséquences de leur choix de traduction, afin d'éviter toute déconvenue future, et de préciser par la suite à l'équipe de traduction chargée de l'exécution du projet, l'orientation à adopter dans leur pratique quotidienne.

On pourrait ainsi éviter des scènes comme la suivante, vécue personnellement il y a quelques années. Un traducteur à qui son conseiller en traduction reprochait son ébauche plutôt littérale de la lettre aux Hébreux, semblable au texte de Louis Segond, lui répondit : « Nous n'avons pas encore notre Louis Segond dans notre langue. » Manifestement, les buts de l'un et l'autre divergeaient. Le conseiller s'attendait probablement à un texte en langue commune, alors que le traducteur, sans doute influencé par le respect accordé, dans les Églises de tradition réformée comme la sienne, à la version Segond, y trouvait son modèle. Pourtant il avait dû participer à de multiples ateliers de l'ABU où les principes de traduction fonctionnelle sont privilégiés. Les buts des uns et des autres avaient-ils été clairement explicités et perçus, et convenus d'un commun accord dans ce cas ?

La vérification des traductions en serait plus complexe, car elle tiendrait compte, pour chaque situation, de la demande formulée et des instructions correspondantes données à l'équipe de traduction.

Dans le second cas une certaine flexibilité devrait être de mise dans la formation des traducteurs, pour qu'ils soient en mesure de varier leur production en fonction des aspirations de la clientèle. Il s'agit de leur inculquer une attitude nouvelle par rapport au texte traduit, attitude exempte de jugements de valeur au sens évoqué plus haut s'agissant de traductions formelles. Elle devrait aussi attacher plus d'importance à l'étude des styles et niveaux dans les langues cibles. Il en va de même pour la formation des réviseurs qui perdrait un certain caractère uniforme, compte tenu de la diversité admissible d'orientations possibles s'agissant du texte final à obtenir. A moins d'une redéfinition, la notion d'expression naturelle dans la langue cible deviendrait plus complexe.

Possible faisabilité

Une question fondamentale ici pour le contexte africain est de savoir si nos communautés peuvent se permettre de diversifier leur production dans le domaine de la traduction biblique, compte tenu des coûts souvent élevés de cette activité. Il est permis de le croire pour trois raisons :

1. *L'émergence de petits éditeurs qui se satisfont de publications à tirage très limité.* Søgaard (1993 : 216) mentionne qu'une maison d'édition américaine comptait utiliser un système qui permet aux professeurs de créer des livres scolaires sur mesure. Grâce à ce système, chacun pouvait choisir les informations (chapitres, fiches de travail, articles de journaux et documents originaux bien déterminés) qu'il souhaite voir figurer dans un livre donné. Les nouvelles techniques informatiques et d'impression étaient mises à contribution pour rechercher ces informations dans la base de données, et produire un texte personnalisé devant être organisé, paginé, reproduit, relié et remis aux clients en moins d'une semaine, souvent à un coût moindre par rapport au livre courant. Il s'agit véritablement d'une révolution dans la production des livres, et par ricochet dans leur commercialisation et leur vente. De plus, grâce à un ordinateur équipé d'un logiciel de microédition et d'une imprimante laser, on peut produire des épreuves bonnes à filmer dépourvues notamment d'écrans de collage de composition, pour les éditeurs de toutes sortes de livres. Il s'agit là d'une application d'un intérêt tout particulier. Certes, la microédition n'est courante actuellement que dans les grandes langues de communication comme le français et l'anglais. Mais rien n'indique qu'elle doive se limiter à celles-ci. La recherche de nouveaux marchés pourrait d'ailleurs l'orienter vers d'autres langues. Si les problèmes que pourrait poser cette réorientation devraient maintenir quelque temps une certaine cherté des coûts ici, l'engouement des populations et la demande croissante pourraient les ramener à des niveaux tolérables, si est envisagée l'élimination d'intermédiaires qui perçoivent souvent au passage des commissions répercutées sur le prix de vente.

2. *L'augmentation inexorable du niveau d'éducation parmi les chrétiens.* Wilt la mentionne pour souligner le changement intervenu au niveau du recrutement des traducteurs, voire de l'évolution dans le domaine de l'organisation de la traduction. Elle pourrait, à terme, aboutir à l'élimination de certains intervenants tels que les conseillers en traduction, indispensables actuellement pour assurer la qualité du produit. Leur coût contribue à la cherté du produit fini. L'intervention directe de spécialistes hautement qualifiés, comme c'est le cas là où ils sont disponibles, devrait pouvoir permettre une réduction à ce niveau.

3. *L'intérêt pour la diversité.* Il est favorisé par le boom des moyens de communication et des nouvelles technologies d'information et de communication, qui rendent possibles des rêves jadis inaccessibles. Grâce à eux, une bonne partie des opérations de production (mise en page) pourrait être effectuée localement, pour contribuer à la réduction des coûts, encourageant par là-même la recherche de la diversité.

Dans ces circonstances ne serait-il pas souhaitable qu'une réflexion soit amorcée en prévision d'une telle évolution ?

Références bibliographiques

- Baylon, C. et Mignot, X. 1994. *La communication*. Paris : Nathan.
- Bratcher, R. et E. Nida. 1977. *A Translator's Handbook On Paul's Letter To Philemon*. London : UBS.
- Bruce, F. 1988. *The Epistles to the Ephesians, to the Colossians, and to Philemon*. Grand Rapids : Wm. B. Eerdmans.
- Carson, H. 1981. *The Epistles of Paul to the Colossians and Philemon*. Grand Rapids : Eerdmans.
- Deibler, E. 1983. 'Philemon', dans J. Walvoord et R. Zuck, réds., *The Bible Knowledge Commentary*. Wheaton, Illinois: Scripture Press.
- Jacobson, R. 1973. *Essais de linguistique générale, vol 2*. Paris : Éditions de Minuit.
- O'Brien, P. 1998. *Word Biblical Commentary: Colossians, Philemon*. Dallas : Word.
- Søgaard, V. 1993. *Media in Church and Mission, Communicating the Gospel*. Pasadena : William Carrey Library.
- Wilt, T. à paraître. 'A new framework for Bible Translation', dans *Acta Theologica Supplementum*, réd. par F. Tolmie. Bloemfontein: University of the Free State Press.